

Le Tribunal Suprême du Brésil étudiera la demande de libération pour Lula



Brasilia, 7 novembre (RHC)- Le juge d'instruction Edson Fachin a fait savoir que le Tribunal Suprême du Brésil étudiera une nouvelle demande de libération présentée par la défense de l'ex-président Luiz Inacio Da Silva, Lula.

Ce dernier purge 12 ans et un mois de prison. Il a été condamné sans preuves pour les délits de corruption passive et de blanchiment d'argent.

Edson Fachin qui avait rejeté auparavant d'autres requêtes des avocats de Lula, a maintenant demandé au Parquet fédéral brésilien d'émettre un verdict sur le recours en habeas corpus présenté par les avocats de l'ex-président. C'est pour cette raison, a relevé Edson Fachin, qu'il portera l'affaire devant la seconde salle du Tribunal Suprême formée de 5 magistrats.

Par la présentation d'un nouveau recours en habeas corpus, les avocats de Lula cherchent à faire annuler le procès intenté contre lui et à obtenir sa libération.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/175962-le-tribunal-supreme-du-bresil-etudiera-la-demande-de-liberation-pour-lula>



Radio Habana Cuba